

## Sénégal : une réunion régionale pour coordonner la lutte contre le trafic d'êtres humains

Au Sénégal, une conférence régionale sur la lutte contre la traite de personnes et le trafic illicite de migrants s'est terminé ce jeudi 12 mai. Durant trois jours, des responsables de la sécurité et de la justice de 18 pays d'Afrique et d'Europe se sont réunis pour faire le point sur les engagements de la « Déclaration de Niamey ». Adoptée en 2018, elle vise à améliorer la coordination entre les États, par exemple en matière de collecte de données ou d'entraide judiciaire. De plus en plus de « recrutements » sur Facebook, Skype et autres réseaux sociaux...

(Source : <https://rfi.myl/8PbR>)

## Plaidoyer pour une collaboration régionale dans la lutte contre le trafic de migrants

Le ministre de l'Intérieur, Antoine Felix Diome, a plaidé, mardi, à Dakar, pour une collaboration régionale en vue de lutter plus efficacement contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes. « En raison de leurs impacts négatifs sur nos Etats respectifs, aussi bien sur le plan social qu'économique, il nous faut davantage aller vers une collaboration régionale dynamique, développer de nouvelles approches pour aboutir à des résultats significatifs dans la lutte contre ces fléaux, que sont le trafic illicite de migrants et la traite des personnes », a-t-il déclaré.

(Source : <https://www.sudquotidien.sn/plaidoyer-pour-une-collaboration-regionale-dans-la-lutte-contre-le-traffic-de-migrants/?amp=1>)

## Conférence régionale sur la lutte contre le trafic illicite de migrants : Antoine Félix Diome vante les efforts du Sénégal pour endiguer le phénomène

La capitale sénégalaise a accueilli ce mardi 11 Avril 2022, la troisième conférence régionale des directeurs généraux et hauts commandants des forces de sécurité intérieure et des hauts fonctionnaires de justice, sur la lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes. Cette conférence, la troisième du genre, s'articule autour du mécanisme permanent de suivi de la déclaration de Niamey (18 Mars 2018), pour coordonner efficacement les actions contre la traite des personnes et le trafic illicite de migrants.

(Source : [https://www.dakaractu.com/Conference-regionale-sur-la-lutte-contre-le-traffic-illicite-de-migrants-Antoine-Felix-Diome-vante-les-efforts-du-Senegal\\_a218432.html](https://www.dakaractu.com/Conference-regionale-sur-la-lutte-contre-le-traffic-illicite-de-migrants-Antoine-Felix-Diome-vante-les-efforts-du-Senegal_a218432.html))

## L'émigration internationale à Dakar : au cœur des nouveaux trafics mondiaux

Au Nord comme au Sud, la mondialisation, synonyme de multiplication des flux internationaux, a entraîné un durcissement des politiques en matière de contrôle des migrations. L'aggravation des inégalités sociales et la persistance de la misère renforcent la diversité des types de migrants<sup>1</sup> et entraînent l'augmentation des migrations internationales. La pression sur les personnes qui émigrent est devenue de plus en plus forte et la migration irrégulière s'impose souvent comme la seule alternative possible. Ces deux évolutions induisent le développement de réseaux clandestins et donnent naissance à un « commerce » lucratif pour ceux qui « aident » les candidats à l'émigration...

(Source : <https://books.openedition.org/indedititions/6707?lang=fr>)

## Émigration irrégulière : Gambie et Mauritanie, nouveaux points de départ

Les mécanismes de lutte mis en place par le Sénégal pour lutter contre l'émigration irrégulière et le trafic des personnes ont donné des résultats satisfaisants. Ils ont permis d'assurer la surveillance du territoire national et de baisser de manière drastique les départs des côtes sénégalaises, qui ne se font plus que dans les pays limitrophes. La troisième Conférence régionale des hauts commandants des Forces de sécurité intérieure et des hauts fonctionnaires de Justice sur la lutte contre le trafic des migrants et la traite des personnes, qui se tient présentement à Dakar depuis hier, va permettre d'apporter une réponse à cette interrogation.

(Source : <https://lequotidien.sn/emigration-irreguliere-gambie-et-mauritanie-nouveaux-points-de-depart/>)

*Nb: le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.*